

Modifications

Première édition		
A	14 décembre 2023	Dossier de permis de construire - version provisoire
B	18 décembre 2023	Dossier de permis de construire - version provisoire
C	25 mars 2024	Dossier de permis de construire - demande de pièces complémentaires
D	28 mars 2024	Dossier de permis de construire - demande de pièces complémentaires
E	19 avril 2024	Dossier de permis de construire - demande de pièces complémentaires
F	20 octobre 2025	Dossier de permis de construire - nouvelle implantation des tables photovoltaïques
Indice	Date	Modifications

Maître d'ouvrage

NEOEN

NEOEN

22 rue Bayard
75 008 PARIS

Opération

PROJET DE CENTRALE AGRIVOLTAIQUE AU SOL DE ETROUSSAT
Lieux-dits Varennes Pigeon, Les Champs Barot, Les Varennes Pirlat et
La Croix-Blanche
03 140 ETROUSSAT

Dossier: DL-1304

Document

Dossier de demande de permis de construire

Indice	F
Numéro	/
Echelle	/
Date	20 octobre 2025
Destinataire(s)	
Auteur(s)	DLAA Architectes
doc. info. Vector Works	

Liste des pièces du dossier

Documents		Echelle
Formulaire CERFA		
PC1-1	- Plan de situation	1/25 000ème
PC1-2	- Photo aérienne	1/10 000ème
PC2-1	- Plan masse projet : implantation	1/1 500ème
PC3-1	- Coupe AA' du terrain et des tables photovoltaïques	1/1000ème
PC3-2	- Coupe BB' du terrain et des tables photovoltaïques	1/1000ème
PC3-3	- Coupe CC' du terrain et des tables photovoltaïques	1/1000ème
PC3-4	- Coupe des tables	1/50ème
PC4-1	- Notice	-
PC5-1	- Poste de livraison, transformation - façades, plans et coupe	1/500ème,1/100ème
PC5-2	- Poste de transformation - façades, plans et coupe	1/500ème,1/100ème
PC5-3	- Poste de livraison - façades, plans et coupe	1/500ème,1/100ème
PC5-4	- Local de stockage, clôture, portails et citerne	1/500ème,1/100ème
PC6-1-3	- Insertions paysagères	-
PC7	- Photographies environnement proche	-
PC8	- Photographies environnement lointain	-

Maîtrise d'oeuvre

dlaa
gillet levy architectes
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

Vue projetée de la centrale agrivoltaïque de Etroussat

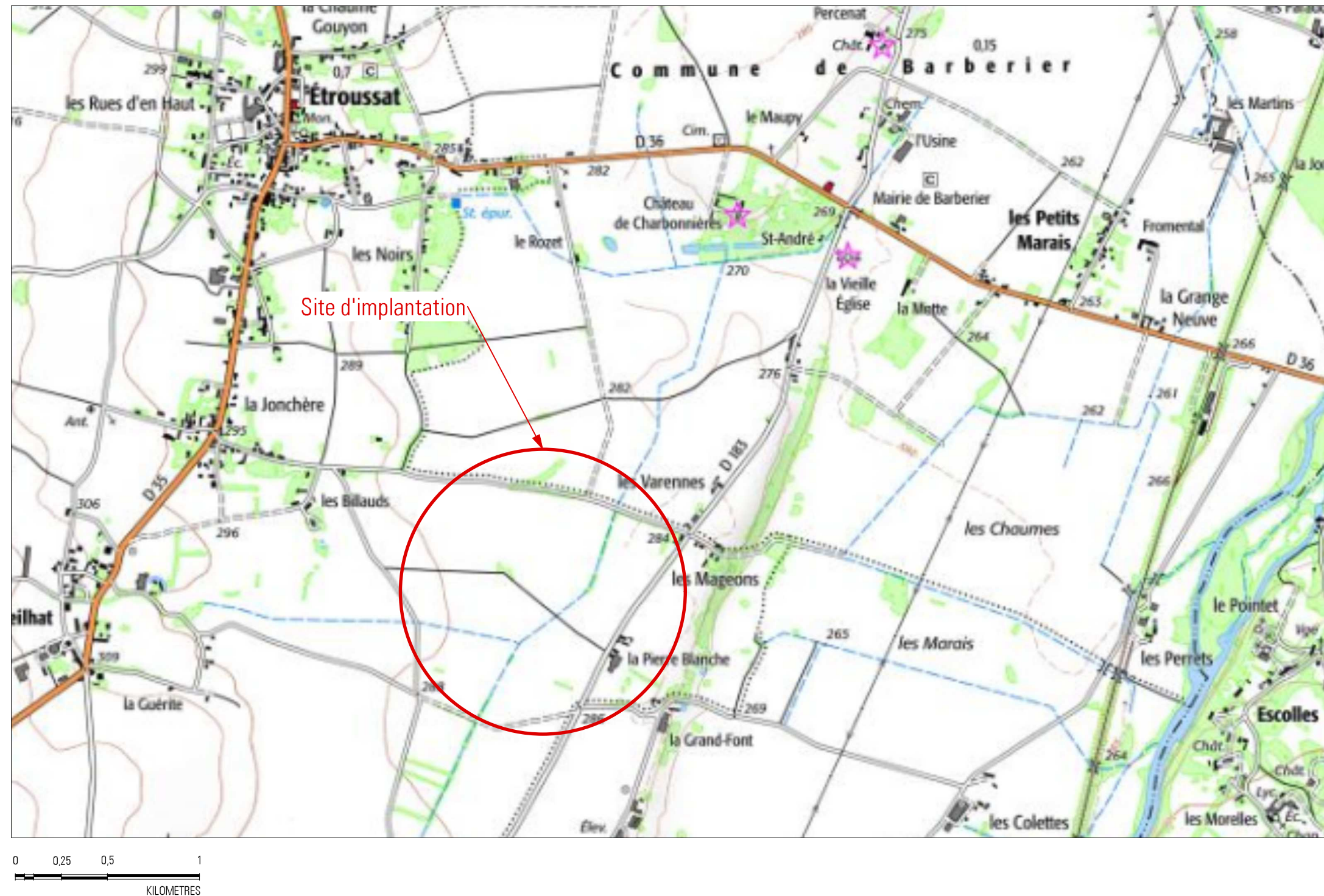


dlaa.archi
architecture patrimoine écologie

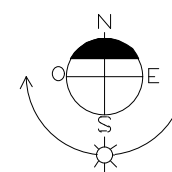
dlaa gillet levy architectes
12 rue Dumont - 69004 Lyon - T. +33 (0)4 72 29 13 72
SARL D'ARCHITECTURE au capital de 30 490 euros
atelier@dlaa.archi - www.dlaa.archi
Siret 400 284 048 00032 APE 7111Z
Numéro de l'ordre des architectes S03014
TVA Intra FR 13 400 284 048

Signature

PLAN DE SITUATION (1/25 000ème)



AL



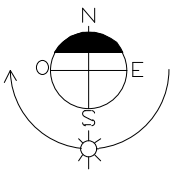
dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

NEOEN
Projet de centrale agrivoltaïque au sol
Commune de ETROUSSAT
PC1-1 - PLAN DE SITUATION
Indice F du 20 octobre 2025
Ech : 1/25 000 ème
DL-1304

PHOTO AÉRIENNE (1/10 000ème)



AL



dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

NEOEN
Projet de centrale agrivoltaïque au sol
Commune de ETROUSSAT
PC1-2 PHOTO AERIENNE
Indice F du 20 octobre 2025
Ech : 1/10 000 ème
DL-1304

Première édition		
A	14 décembre 2022	Dossier de permis de construire - version provisoire
B	10 décembre 2023	Dossier de permis de construire - version provisoire
C	25 mars 2024	Dossier de permis de construire - demande de pièces complémentaires
D	28 mars 2024	Dossier de permis de construire - demande de pièces complémentaires
E	18 avril 2024	Dossier de permis de construire - demande de pièces complémentaires
F	20 octobre 2025	Dossier de permis de construire - nouvelle implantation des tables photovoltaïques

Index	Date	Modification
-------	------	--------------

Maître d'ouvrage
NEOEN
22 rue Bayard
75 008 PARIS

Opération
PROJET DE CENTRALE AGRIVOLTAÏQUE AU SOL DE ETROUSSAT
Lieux-dits Varennes Pigeon, Les Champs Barot, Les Varennes Pirlat et La Croix-Blanche
03 140 ETROUSSAT

Dossier: DL1304
Document
Dossier de demande de permis de construire

Index
Numéro
Echelle
Date
Destinataire
Auteur
doc: info Vector Works

PC2-1 - PLAN MASSE PROJET : IMPLANTATION
Echelle 1/1500 ème

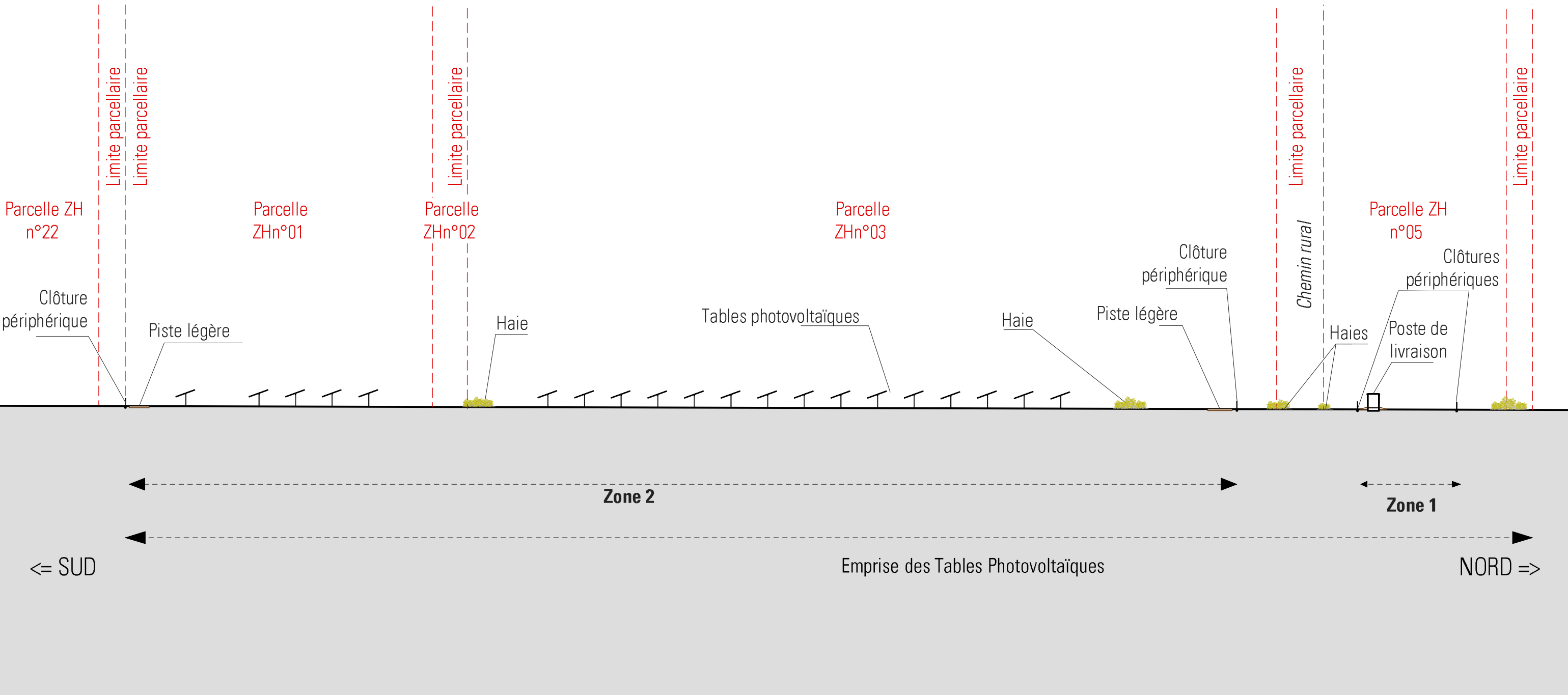
Vue projetée de la centrale agrivoltaïque de Etroussat



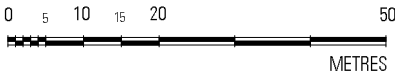
Maison riveraine (propriétaire ne prenant pas part au projet) située à 48m du parc et 83m des tables les plus proches.

Maisons riveraines (propriétaire ne prenant pas part au projet) situées entre 25,8m et 36m des tables et 16m et 17m du parc

Légende	
	Limites parcellaires
	Limite communale
	Fossés
	Poteau électrique et ligne Enedis
	Clôture
	Accès au site
	Portails d'accès 5m
	Piste lourde non bitumée
	Piste légère non bitumée
	Poste de livraison
	Poste de livraison / transformation
	Postes de transformation
	Local de maintenance
	Table photovoltaïque
	Haie en gestion
	Haie en renforcement
	Zone témoin
	Citerne incendie
	Ponton
	Bâtiment existant



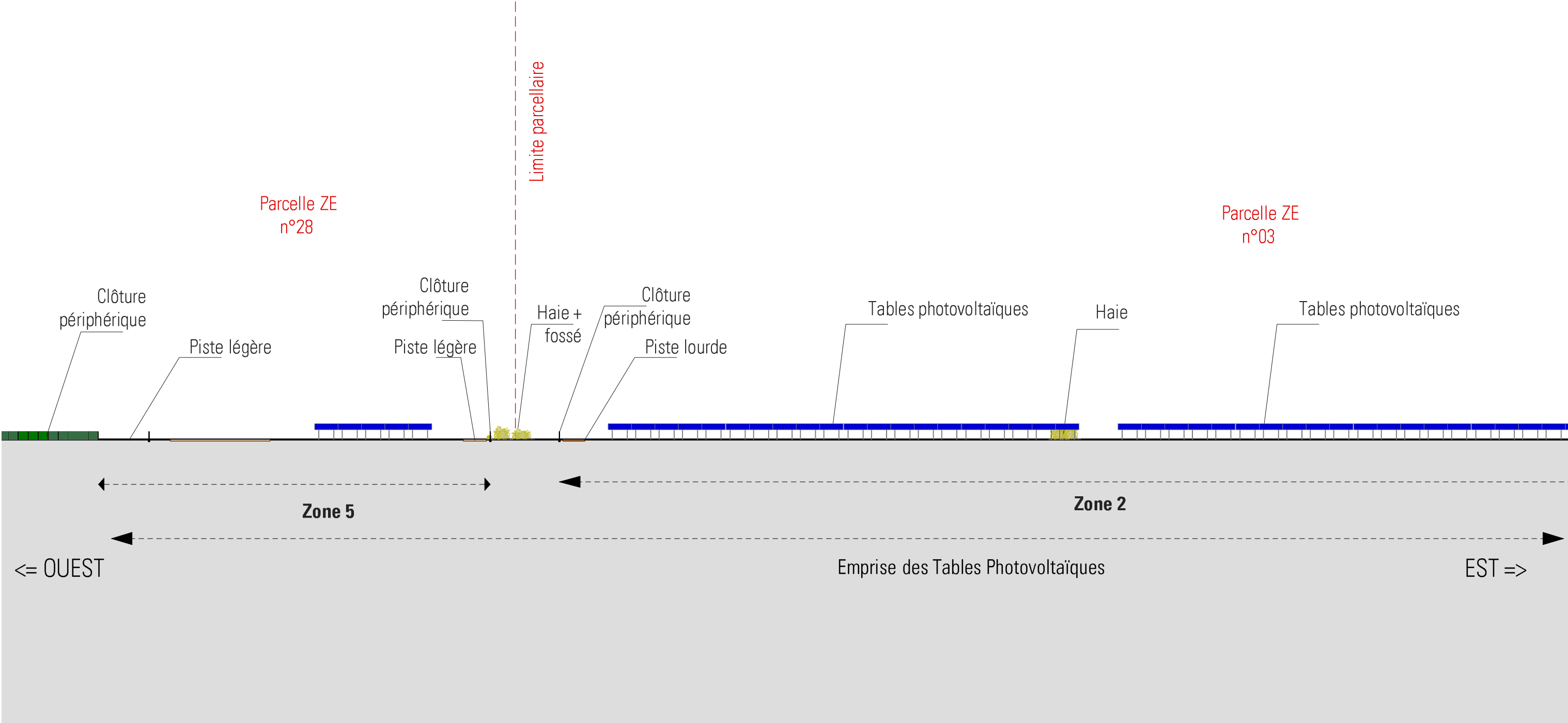
COUPE AA' PROJET SUR TERRAIN - Echelle 1/1000ème



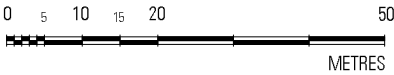
AL

dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

NEOEN
Projet de centrale agrivoltaïque au sol
Commune de ETROUSSAT
PC3-1 - COUPES AA' DU TERRAIN ET DES TABLES PHOTOVOLTAIQUES
Indice F du 20 octobre 2025
Ech : 1/1000ème
DL-1304



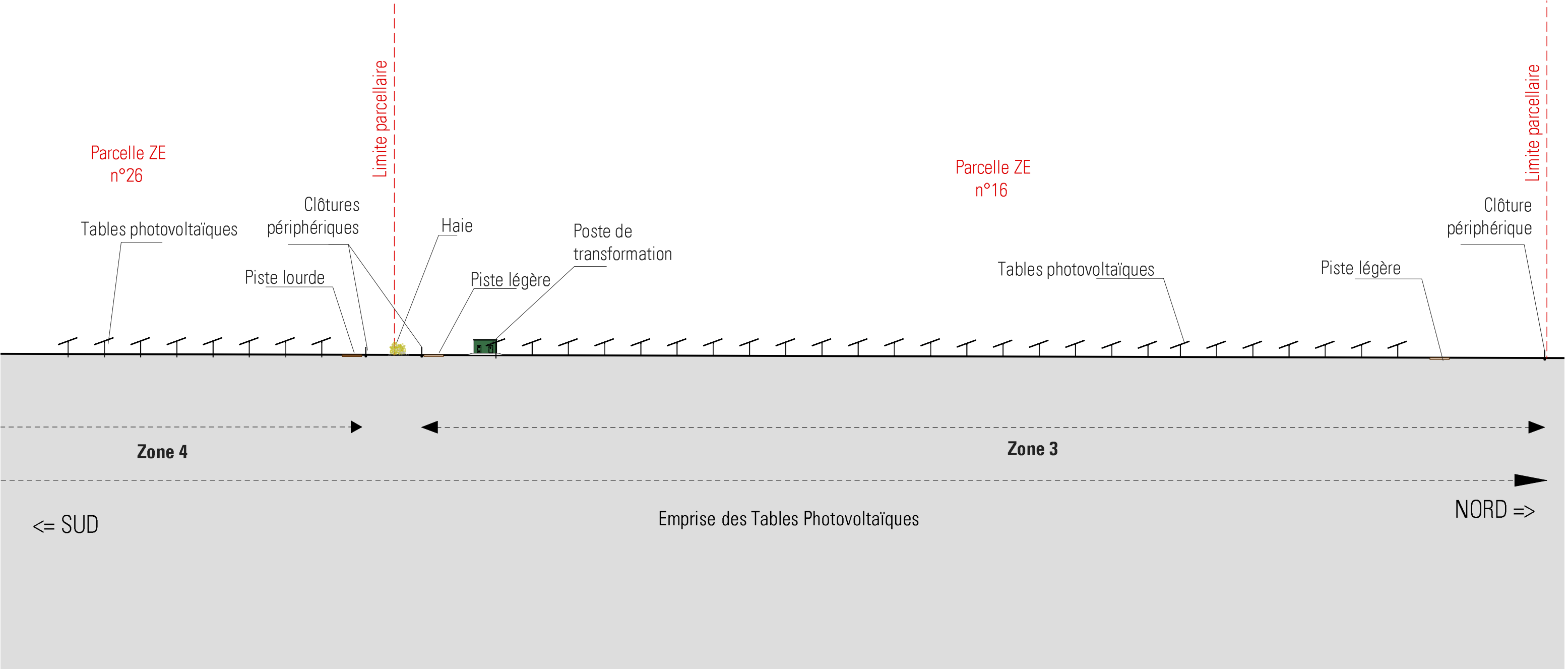
COUPE BB' PROJET SUR TERRAIN - Echelle 1/1000ème



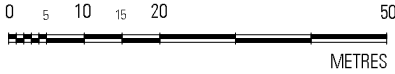
PL

dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

NEOEN
Projet de centrale agrivoltaïque au sol
Commune de ETROUSSAT
PC3-2 - COUPES BB' DU TERRAIN ET DES TABLES PHOTOVOLTAIQUES
Indice F du 20 octobre 2025
Ech : 1/1000ème
DL-1304



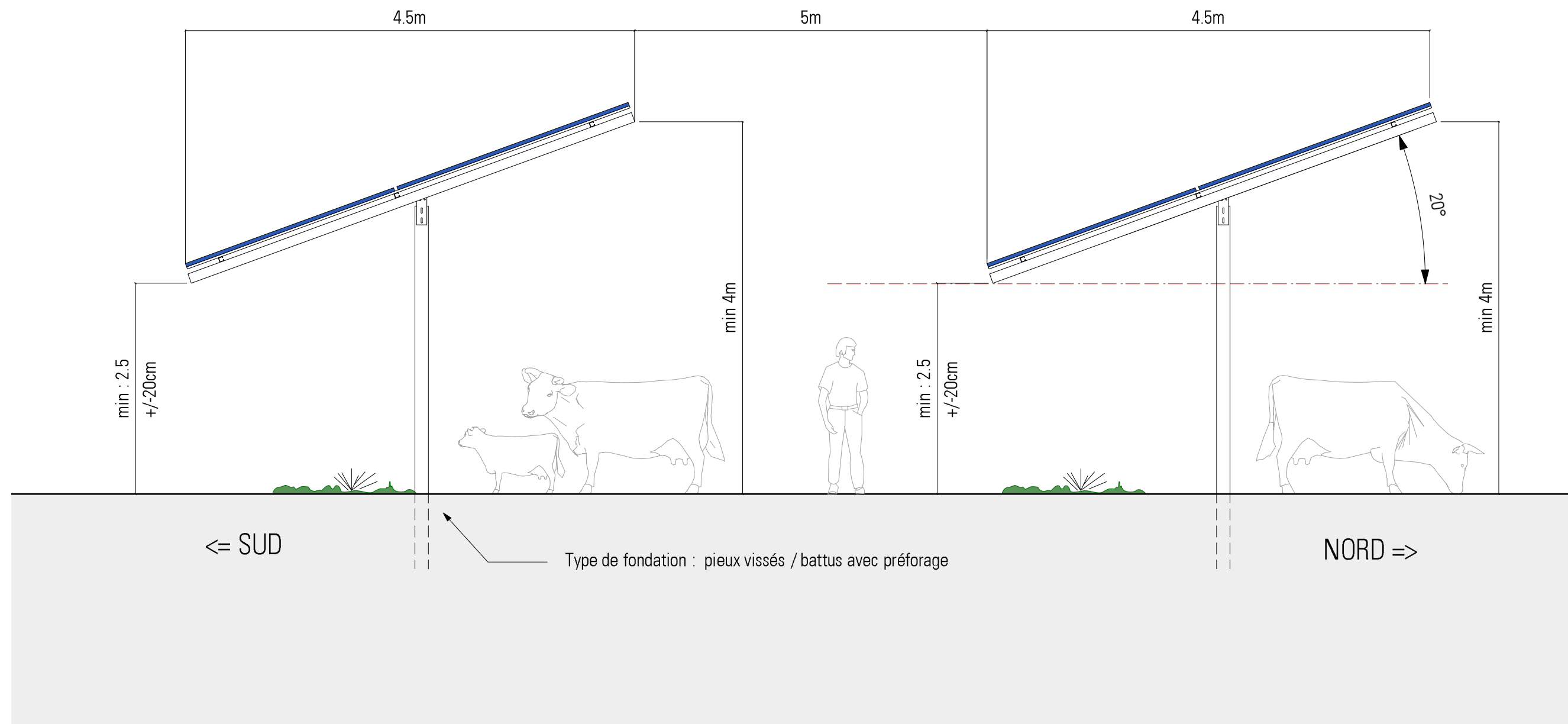
COUPE CC' PROJET SUR TERRAIN - Echelle 1/1000ème



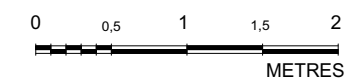
AL

dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

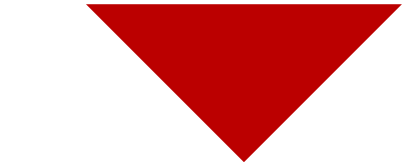
NEOEN
Projet de centrale agrivoltaïque au sol
Commune de ETROUSSAT
PC3-3 - COUPES CC'DU TERRAIN ET DES TABLES PHOTOVOLTAIQUES
Indice F du 20 octobre 2025
Ech : 1/1000ème
DL-1304



TABLES PHOTOVOLTAÏQUES - VUE DE COTÉ - Échelle 1/50ème



PL



Notice - PC4

Projet de centrale Photovoltaïque au sol

Localisation Contexte Foncier	La présente notice concerne le projet d’implantation d’un parc solaire au sol sur la commune de Etroussat (03140) dans le département de l’Allier (03). Le site d’implantation est localisé aux lieu-dit «Varenne Pigeon», «Les Champs Barot», «Les Varennes Pirlat» et «La Pierre Blanche» à environ 2 km au Sud-Est du centre-ville de Etroussat sur les parcelles cadastrées ZE_15, ZE_16, ZE_26, ZE_28, ZH_1, ZH_2, ZH_3, ZH_5, ZH_6, d’une surface d’environ 30,2 ha (ou «La liste complète des parcelles composant le terrain est jointe dans le Cerfa n° 13409-12) La commune d’Etroussat, ne disposant pas de documents d’urbanisme, est soumise aux dispositions du RNU. Le règlement en vigueur du RNU dans l'article L111-1 autorise les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs. La jurisprudence en la matière considère que les équipements de production d’énergies renouvelables présentent un intérêt général tiré de sa contribution à la satisfaction d’un besoin collectif par la production d’électricité vendue au public.
Etat initial du site	Nature du terrain: agricole Relief/ topographie: de 286 à 289 m NGF Le site s’inscrit dans un environnement agricole au sud-est de la commune d’Etroussat, peuplée de 643 habitants (recensement INSEE 2015). Le site n’est inclus dans aucun périmètre d’inventaire ou de protection du milieu naturel. Le site est en dehors de tout périmètre Natura 2000. Les sites protégés sont éloignés du site du projet et induisent un enjeu paysager faible. Le site est localisé hors paysage institutionnalisé et il n’existe aucune zone de protection du patrimoine à proximité. Aucun monument historique n’est situé dans un périmètre de 500 m autour du site d’étude. Les habitations situées à proximité du site, aux lieux-dits "la Croix-Blanche" et "les Mageons", sont des tiers et ne font pas partie du projet. Aux Mageons les habitations sont situées à 52m du parc et 79m des tables. A la Croix-Blanche, les habitations sont situées entre 16m et 17m du parc et entre 28m et 34m du parc.
Le projet	Le projet consiste en l’implantation sur le terrain d’une centrale de production électrique par panneaux solaires photovoltaïques, l’intégralité sera injectée sur le réseau public de distribution d’électricité. Cette implantation dite de «moindre enjeux» prend en compte les différentes zones à enjeux naturels, les servitudes et préconisations du SDIS et autres services. L’emprise clôturée est d’environ 28 ha. La centrale est constituée de modules photovoltaïques, de 4 postes de transformation, d’un poste de livraison-transformation, d'un poste de livraison, de deux citernes et d’un local de stockage. Les panneaux photovoltaïques seront supportés par des structures de type "fixe" (appelées tables), ancrées dans le sol par des structures pieux vissés / battus avec préforage. Les tables seront disposées parallèlement les unes aux autres, suivant un axe Nord-Sud. La transformation du courant issu des panneaux photovoltaïques s’effectuera à partir des onduleurs et des transformateurs qui seront installés sur des plateformes au sein de la surface clôturée. Le projet comprend : - 1 poste de livraison/transformation : environ 37.5 m² ; - 1 poste de livraison : envrion 27m² ; - 4 postes de transformation : environ 18.3m² ; - 1 local technique: 15.25 m² - Les pieux battus support des structures des panneaux sont estimés à 10 381 unités, suivant le type de fondation déterminé après étude géotechnique. Le positionnement des ouvrages techniques de la centrale représentés sur le plan de masse de la présente demande de permis de construire pourra varier, dans une certaine mesure, en fonction des études d’ingénierie à venir. Des dispositifs de sécurisation notamment clôtures et système anti-intrusion permettent de préserver l'accès à l'installation. Les limites sont matérialisées par des clôtures de 2m de hauteur, composées de passages pour la petite faune dans leur partie basse. Ces clôtures seront grillagées et supportées par des poteaux métalliques. L’implantation favorisera la présence d’un écran végétal entre la clôture et l’environnement immédiat du projet aux abords des habitations des lieux-dits «La Pierre Blanche» et «Les Mageons». En effet, afin d’assurer l’intégration paysagère du parc solaire, des haies «brise-vue» d’essences locales seront implantées par endroits en limite de la centrale. La localisation à l’intérieur ou en bordure de centrale et le traitement de l’aspect extérieur des locaux techniques faciliteront leur intégration paysagère.

Sécurité et gestion du risque	Le site d’implantation de projet est traversé par deux fossés. Le projet situé en plaine agricole relativement plane n’est pas de nature à empêcher l’écoulement des eaux, le rejet des eaux pluviales se fera par infiltration directe dans le sol. Des espaces d’environ deux centimètres entre chaque panneau permettront à l’eau de pluie de s’écouler au sein d’une même table. La « Doctrine Départementale Champs photovoltaïque » éditée par le Groupement des Services Opérationnels – Service Prévision du SDIS de l’Allier sera strictement respectée. A ce titre des moyens de défense contre l’incendie seront mis en place : - 2 citernes souples (RAL 6005 / dimensions 9,1m x 8,4m) - Des voies de circulation de 5m à l’intérieur du site - Des aires de retournement - Un entretien et débroussaillage du site à l’intérieur et sur une marge de 6m à extérieur du site Les différentes mesures prises dans le cadre du projet en matière de risque incendie vont dans le sens d’une amélioration de la situation actuelle avec un renforcement de la protection localement. Des dispositifs de sécurisation notamment des clôtures et système anti-intrusion permettent de préserver l’accès à l’installation. Les limites sont matérialisées par des clôtures de 2m de hauteur, composées de passages pour la petite faune dans leur partie basse. Ces clôtures seront grillagées et supportées par des poteaux métalliques.												
Voiries et réseaux	L’accès principal au site se fera depuis les chemins ruraux communaux publics à proximité de la D183. Les voiries renforcées d’une largeur de 5m qui donnent accès au poste de livraison seront dans la continuité du portail. Au total 5 portails principaux seront créés auxquels on ajoutera 4 portails complémentaires pour le confort des éleveurs. La voirie de type « lourde » permettra l’accès jusqu’aux locaux techniques à l’intérieur de la centrale depuis l’accès principal. Ces voiries d’une largeur de 5m minimum, seront renforcées avec 20 à 50 cm de grave concassées (selon la qualité du sol) pour résister au poids des camions de transport et des grues et bénéficieront d’aires de retournement en bout de pistes. Des pistes périphériques intérieures « légères » auront une largeur de 5m. Des pistes périphériques extérieures, d’une largeur de 5m, feront le tour du site clôturé. Ces pistes ne nécessiteront pas d’apport de matériaux extérieurs et seront uniquement utilisées par des véhicules légers. Le projet sera raccordé au réseau ENEDIS à partir du poste de livraison. Il sera également raccordé au réseau filaire de ORANGE. Le projet de la centrale en lui-même ne nécessitera aucun autre type de raccordement : il n’y a aucun rejet d’eaux pluviales, d’eaux usées et aucun apport d’eau potable.												
Mesures paysagères	Composition des haies créées : <table><tr><td>Fusain (euonymus europaeus)</td><td>Hauteur : entre 3 et 5m</td></tr><tr><td>Aubépine (crataegus monogyna)</td><td>Hauteur : entre 3 et 5m</td></tr><tr><td>Noisetier (corylus avellana)</td><td>Hauteur : entre 3 et 5m</td></tr><tr><td>Cornouiller sanguin (cornus sanguinea)</td><td>Hauteur : entre 3 et 5m</td></tr><tr><td>Troene commun (ligustrum vulgare)</td><td>Hauteur : entre 3 et 5m</td></tr><tr><td>Prunelier (Prunus Spinosa)</td><td>Hauteur : entre 3 et 5m</td></tr></table>	Fusain (euonymus europaeus)	Hauteur : entre 3 et 5m	Aubépine (crataegus monogyna)	Hauteur : entre 3 et 5m	Noisetier (corylus avellana)	Hauteur : entre 3 et 5m	Cornouiller sanguin (cornus sanguinea)	Hauteur : entre 3 et 5m	Troene commun (ligustrum vulgare)	Hauteur : entre 3 et 5m	Prunelier (Prunus Spinosa)	Hauteur : entre 3 et 5m
Fusain (euonymus europaeus)	Hauteur : entre 3 et 5m												
Aubépine (crataegus monogyna)	Hauteur : entre 3 et 5m												
Noisetier (corylus avellana)	Hauteur : entre 3 et 5m												
Cornouiller sanguin (cornus sanguinea)	Hauteur : entre 3 et 5m												
Troene commun (ligustrum vulgare)	Hauteur : entre 3 et 5m												
Prunelier (Prunus Spinosa)	Hauteur : entre 3 et 5m												
Matériaux	Modules : panneaux sombres bleutés non réfléchissants. Structure métallique teinte naturelle. Clôture : vert foncé Poste de livraison : constitué d’un bloc de préfabriqué teinte vert RAL 6005 Poste de livraison / transformation : constitué d’un bloc de préfabriqué teinte vert RAL 6005 Poste de transformation : constitué d’un bloc de préfabriqué teinte vert RAL 6005 Local de stockage : container métallique peint en vert RAL 6005 Terrain : maintien d’une strate herbacée afin de permettre le pâturage bovin dans l’enclos de la centrale. Chemins et plateforme : matériaux vernaculaires et roche concassée.												
Démantèlement	Le site sera remis en état à l’issu de l’exploitation du parc solaire. Un parc photovoltaïque est en effet une installation réversible. Le recyclage des modules photovoltaïques sera réalisé par une filière nationale déjà existante												



architecture patrimoine écologie

SARL D'ARCHITECTURE

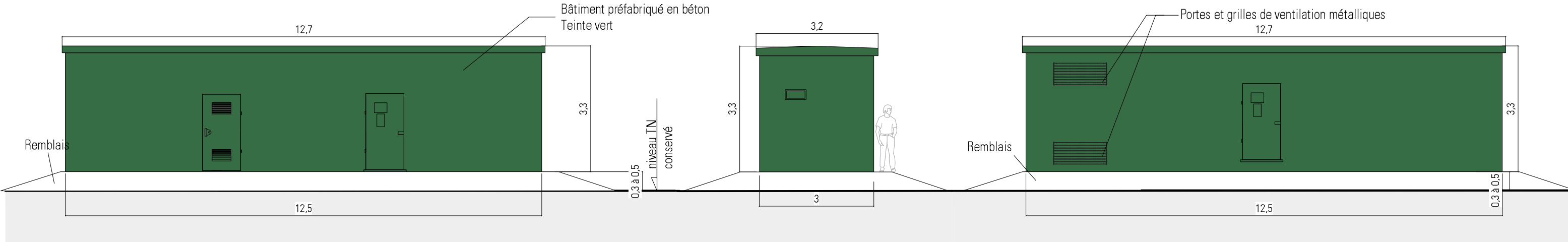
12, rue Dumont - 69004 Lyon

04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42

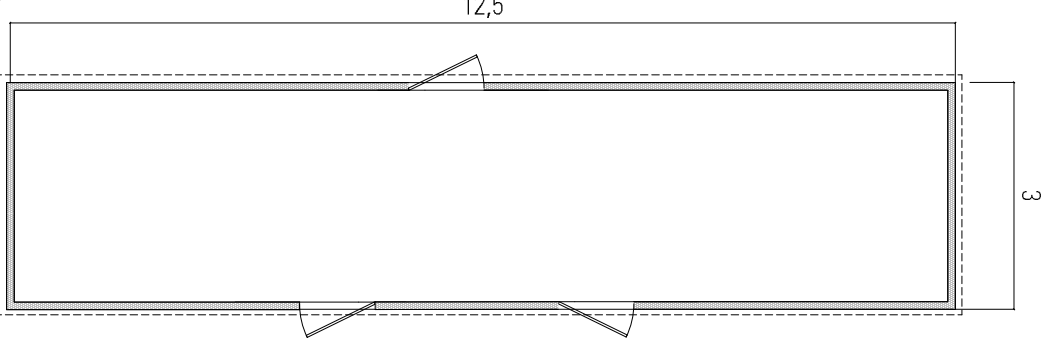
atelier@dlaa.archi

www.dlaa.archi

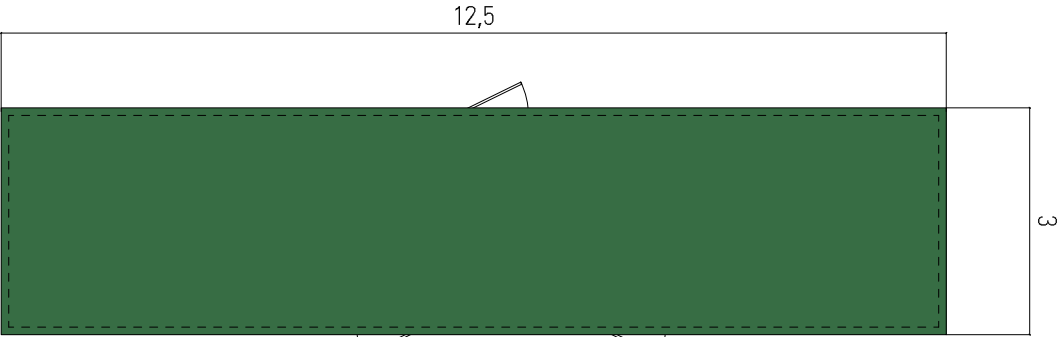
NEOEN
Projet de centrale agrivoltaïque au sol
Commune de ETROUSSAT
PC4-1 - NOTICE
Indice F du 20 octobre 2025
Ech : ---
DL-1304



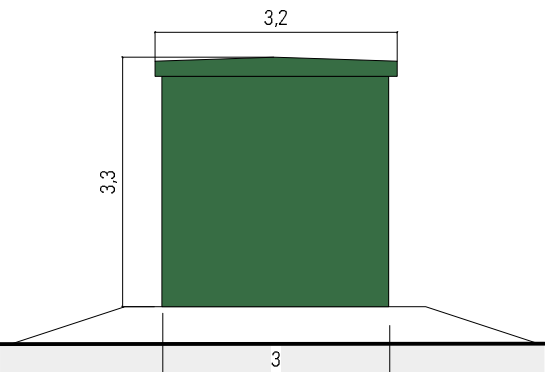
FAÇADES



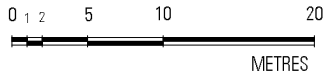
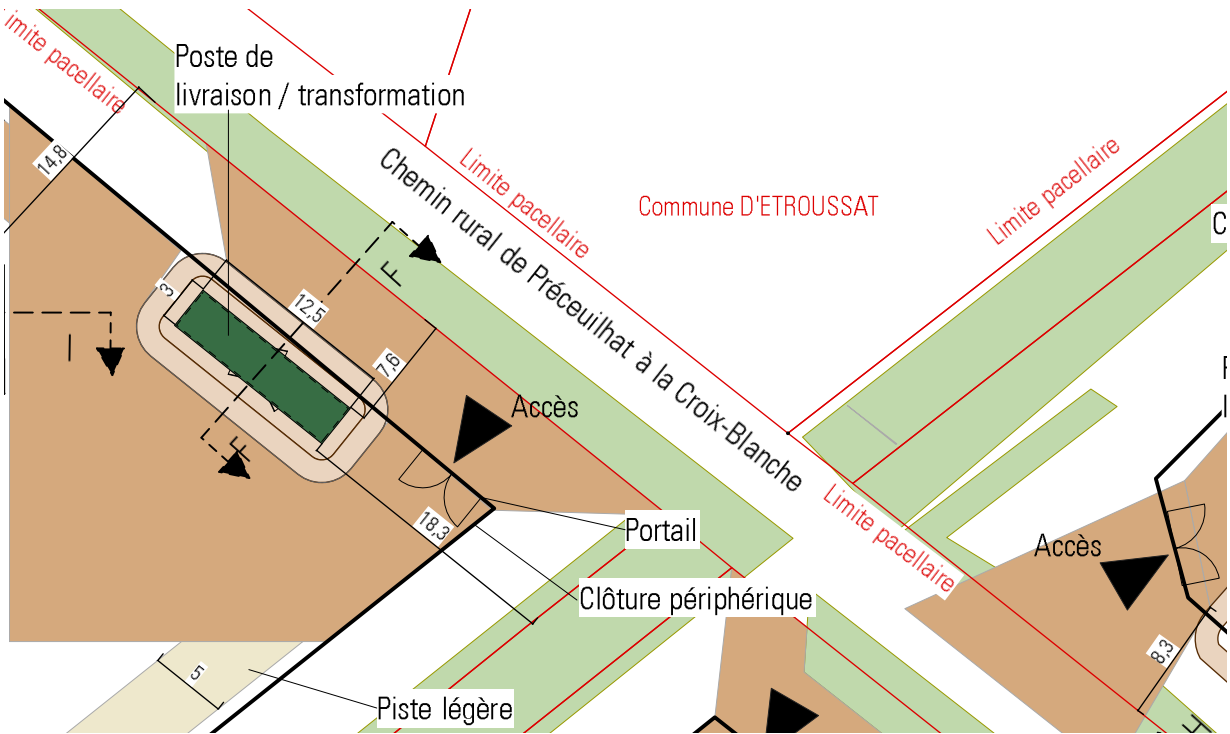
PLAN



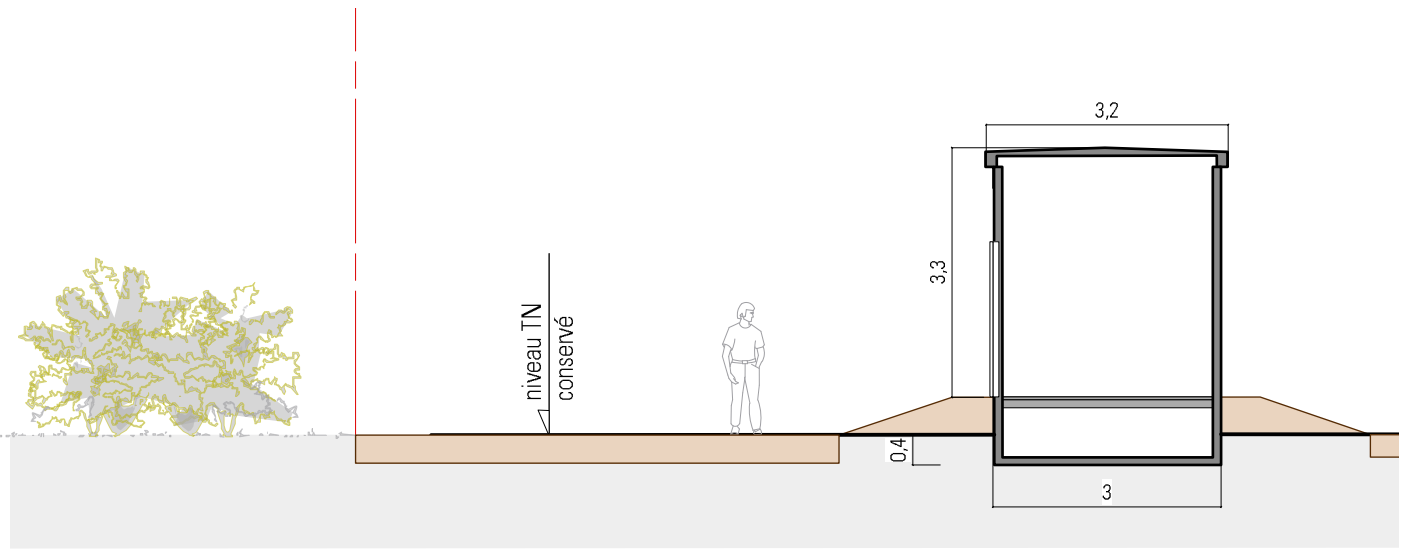
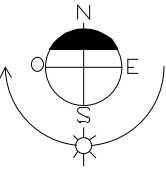
PLAN TOITURE



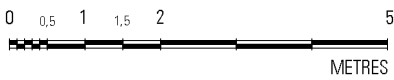
FAÇADE



PLAN AVEC POSTE DE LIVRAISON / TRANSFORMATION
ECHELLE : 1/500ème

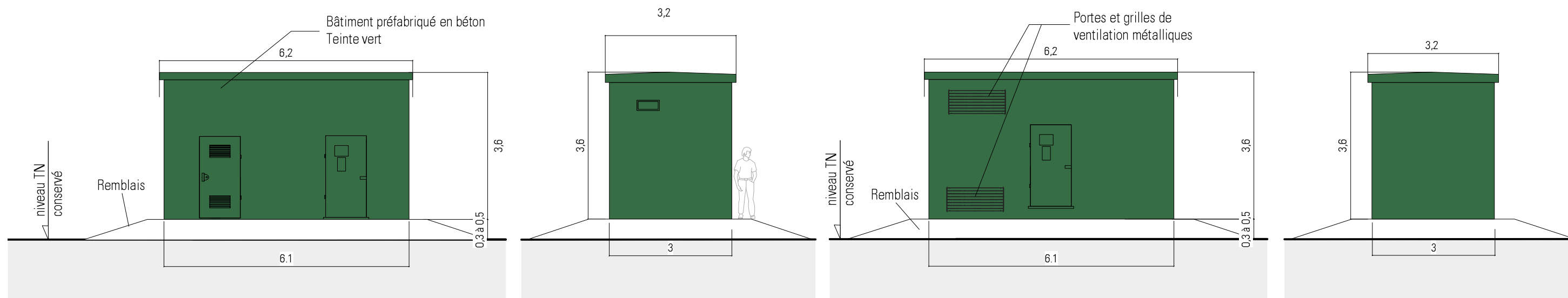


COUPE FF - Ech : 1/100ème

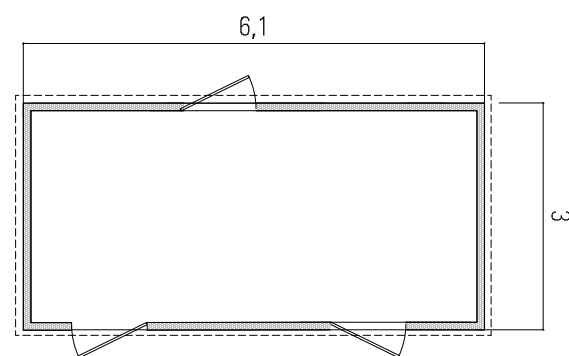


dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

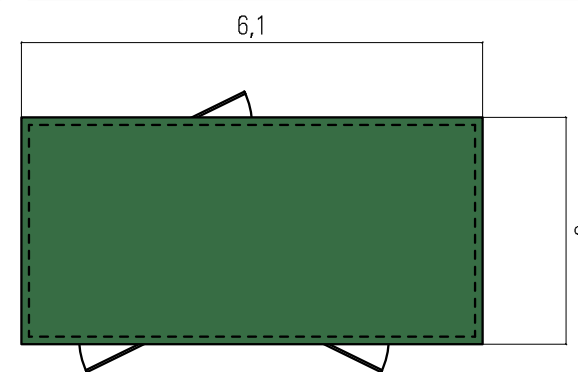
NEOEN
Projet de centrale agrivoltaïque au sol
Commune de ETROUSSAT
PC5-1 - POSTE DE LIVRAISON/TRANSFORMATION- FAÇADES/PLANS/COUPES
Indice F du 20 octobre 2025
Ech : 1/100ème et 1/500ème
DL-1304



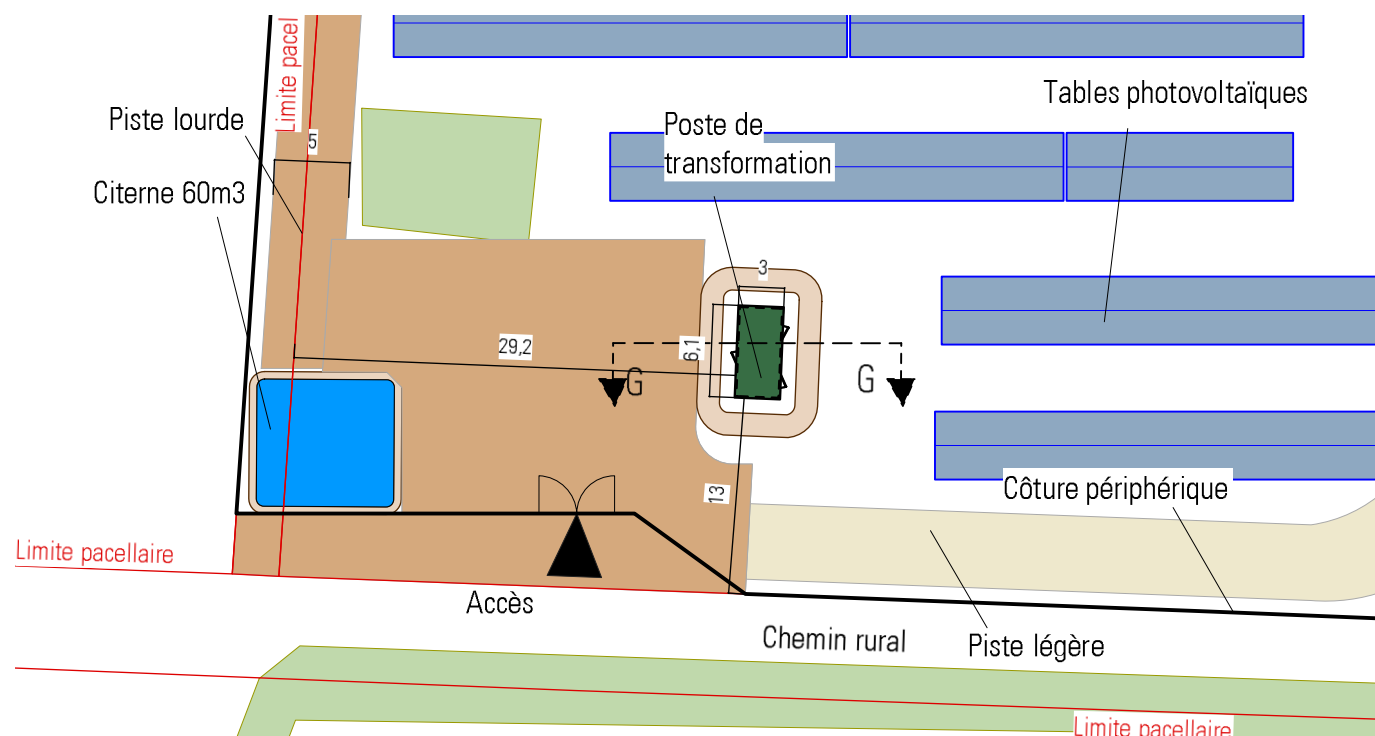
FAÇADES



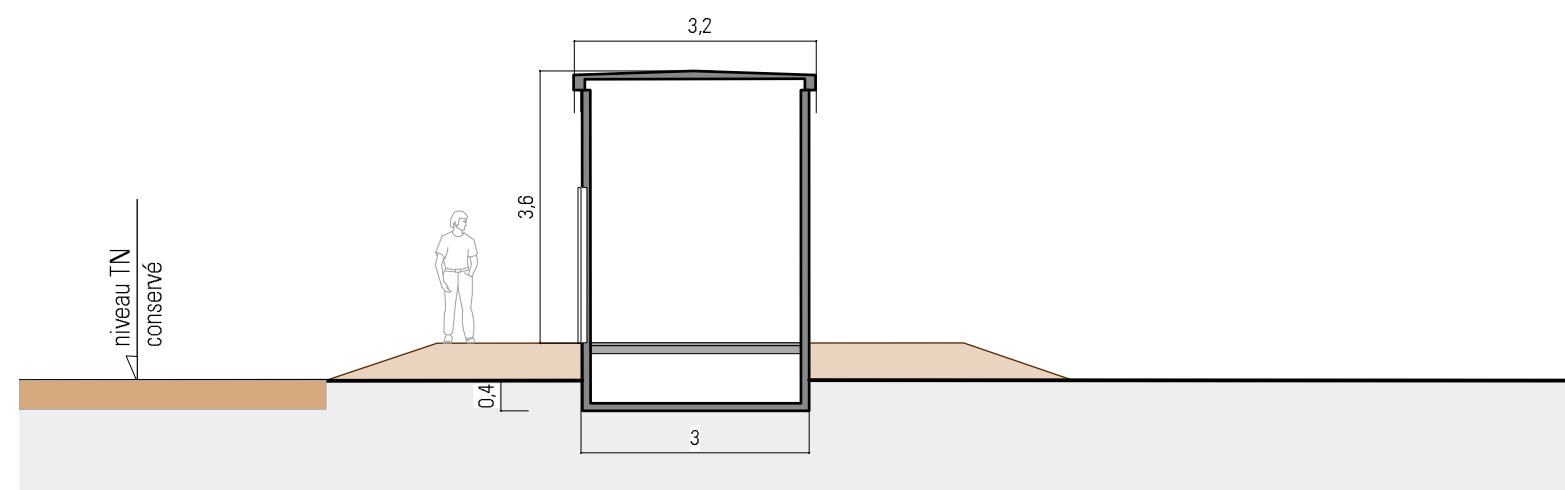
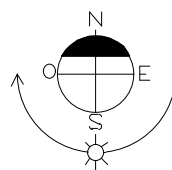
PLAN



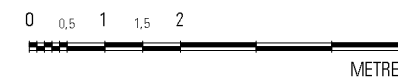
PLAN TOITURE

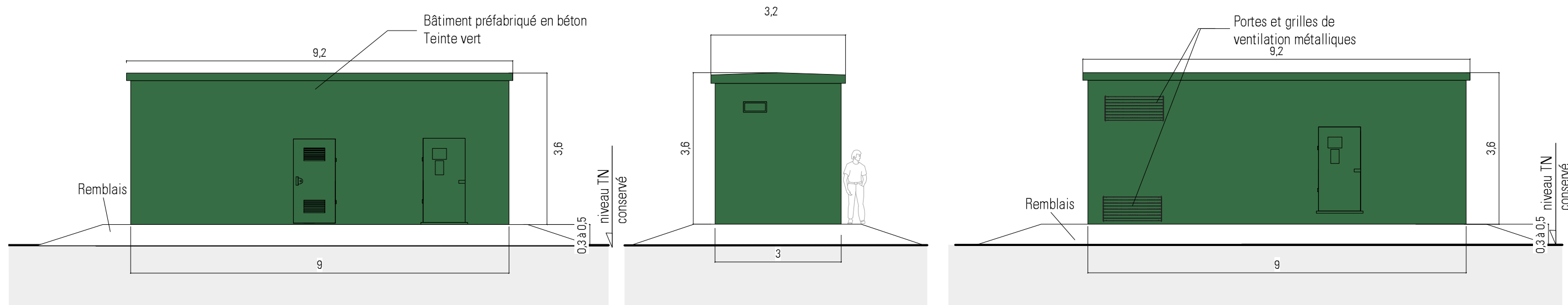


PLAN AVEC POSTE DE TRANSFORMATION
Echelle : 1/500ème

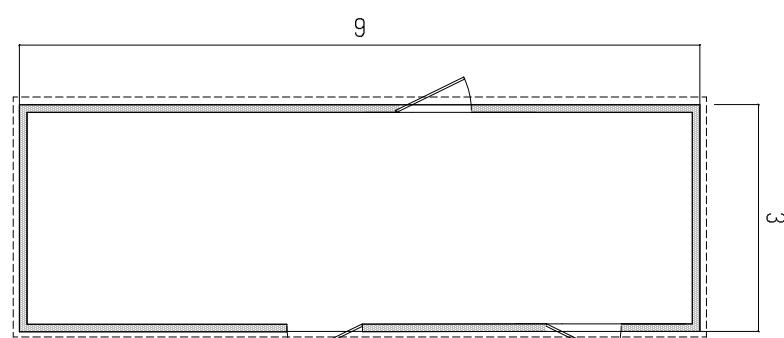


COUPE GG - Ech : 1/100ème

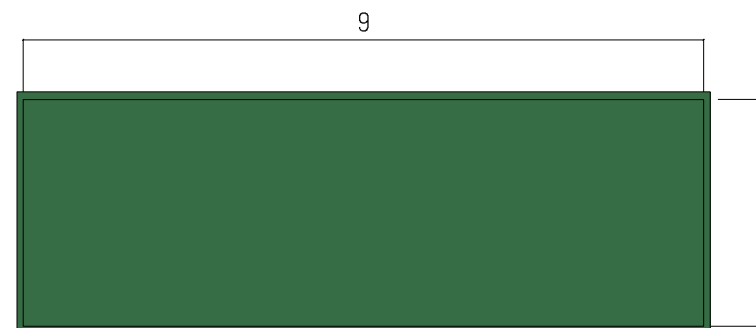




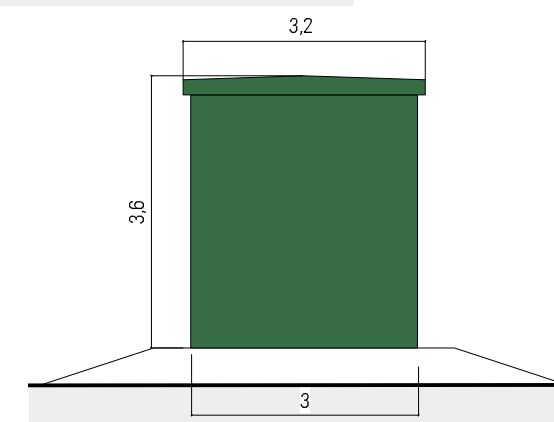
FAÇADES



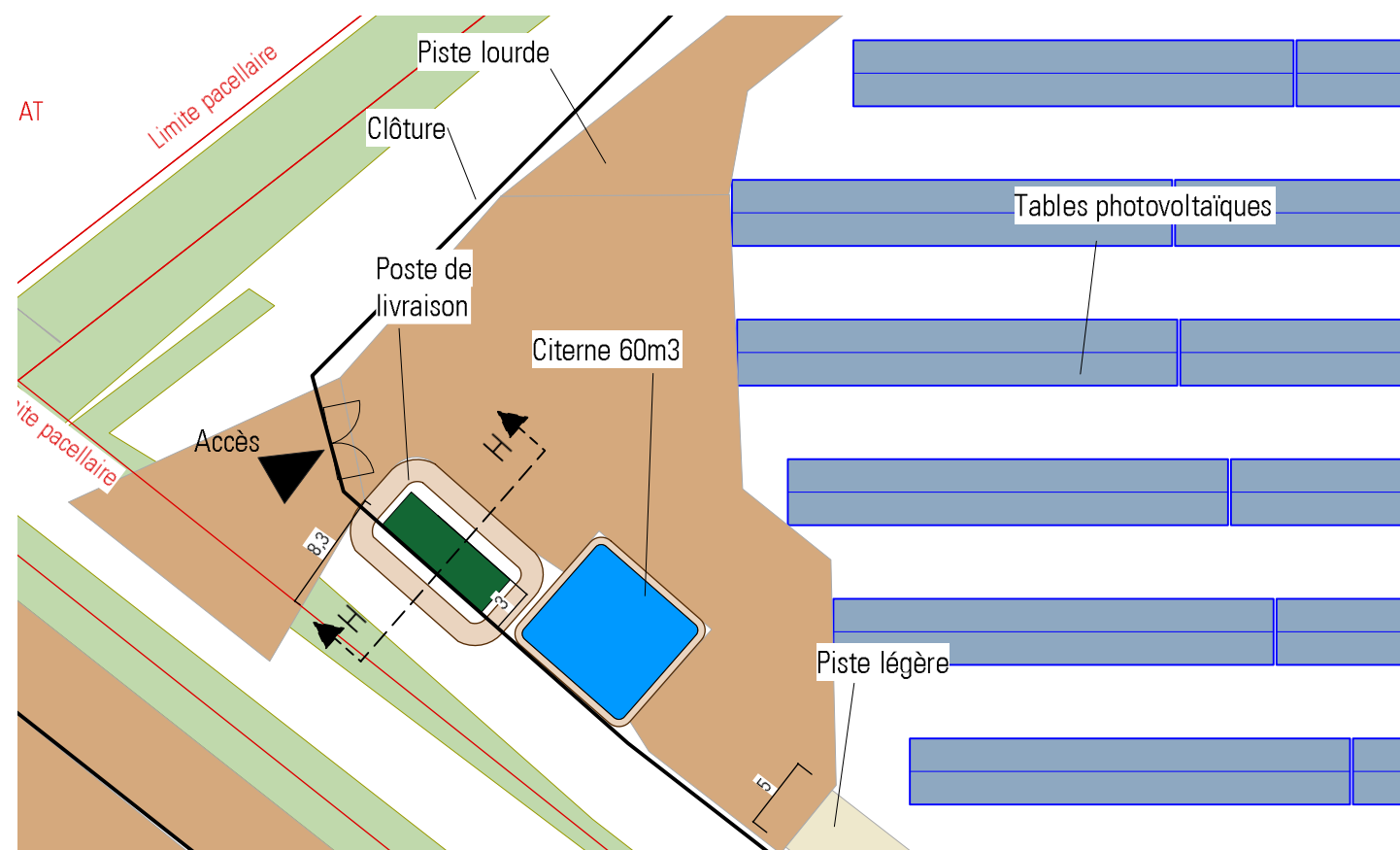
PLAN



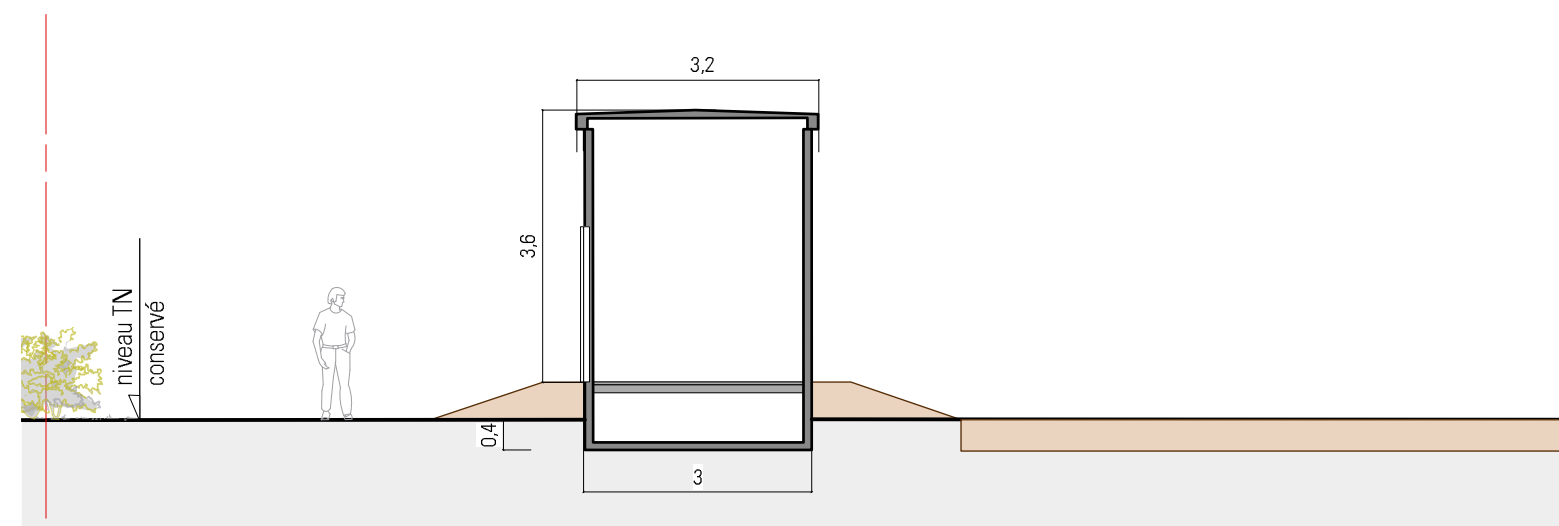
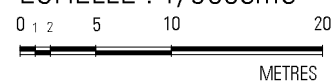
PLAN TOITURE



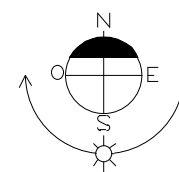
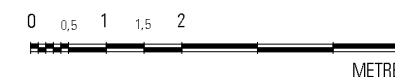
FAÇADE



PLAN AVEC POSTE DE LIVRAISON
ECHELLE : 1/500ème



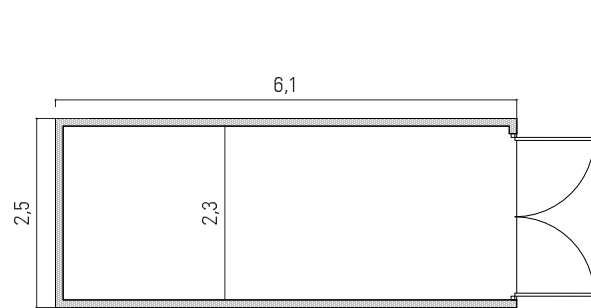
COUPE HH - Ech : 1/100ème



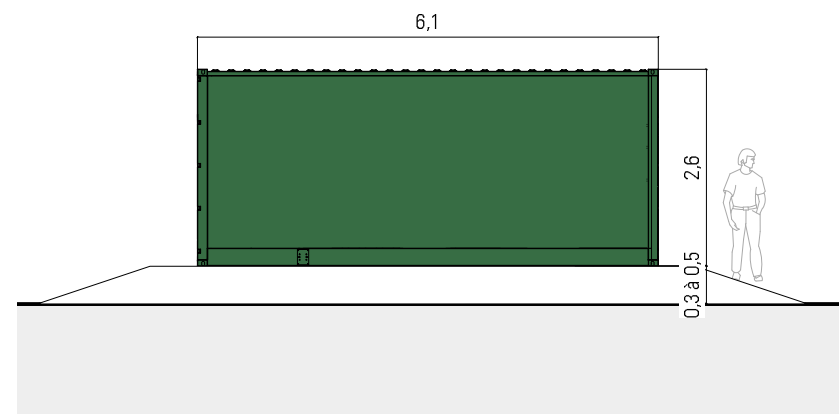
PC

dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

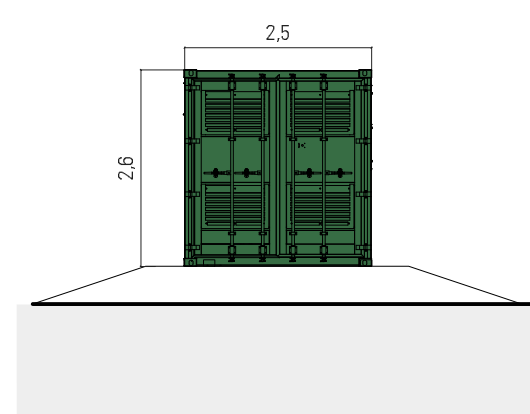
NEOEN
Projet de centrale agrivoltaïque au sol
Commune de ETROUSSAT
PC5-3 - POSTE DE LIVRAISON - FAÇADES/PLANS/COUPES
Indice F du 20 octobre 2025
Ech : 1/100ème et 1/500ème
DL-1304



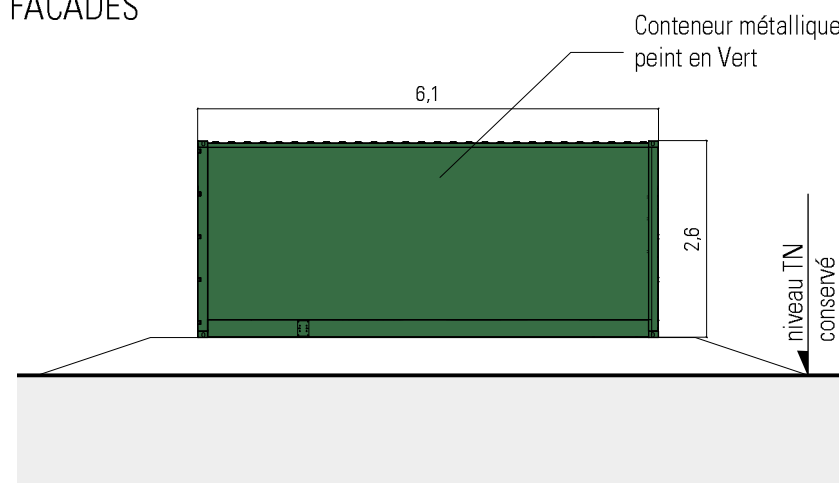
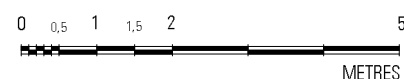
PLAN



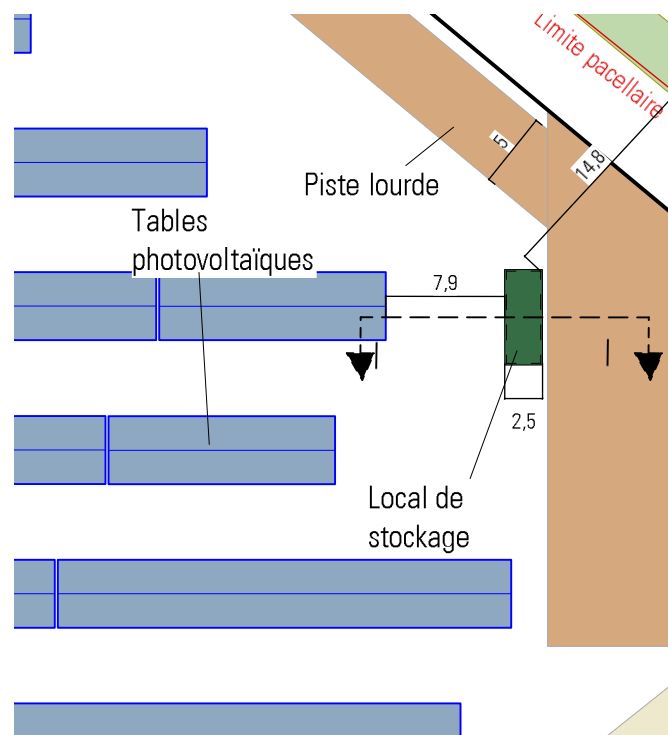
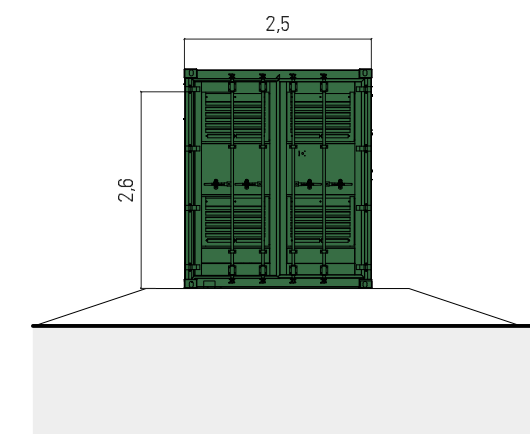
FACADES



PLAN TOITURE

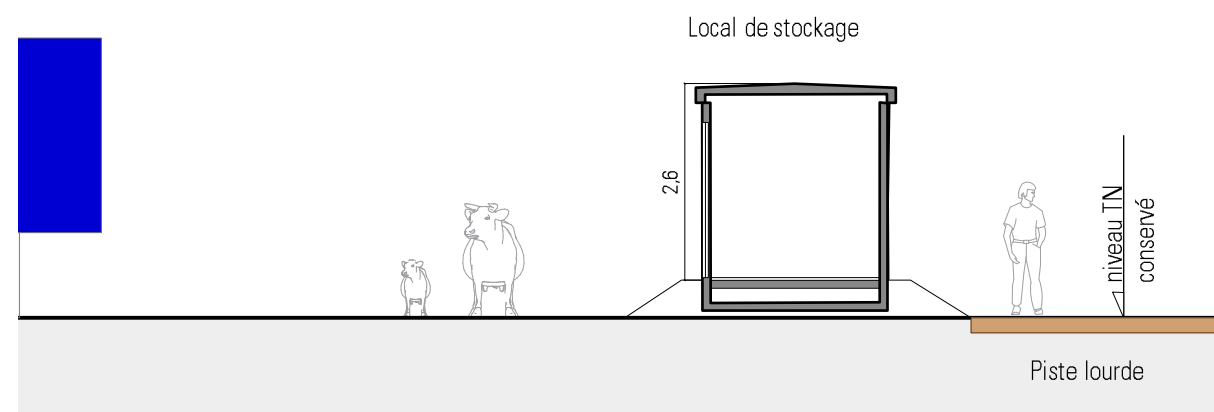
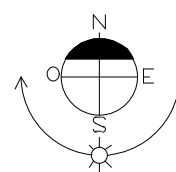
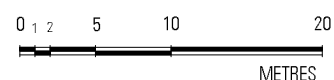


FACADES

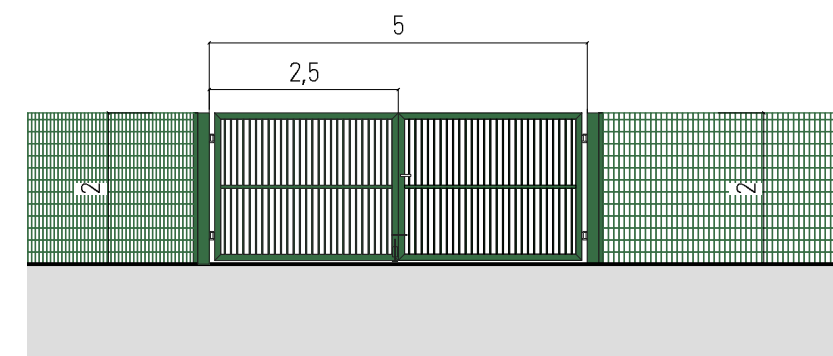


PLAN AVEC LOCAL DE STOCKAGE

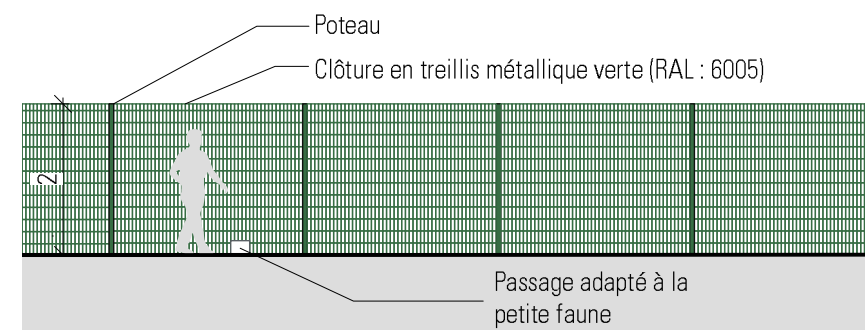
ECHELLE : 1/500ème



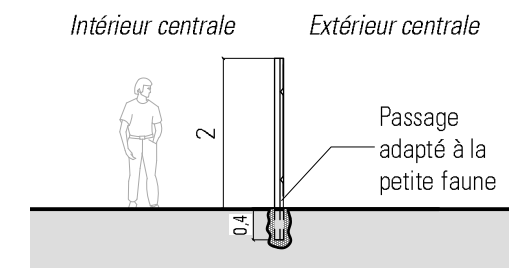
COUPE II - Ech : 1/100ème



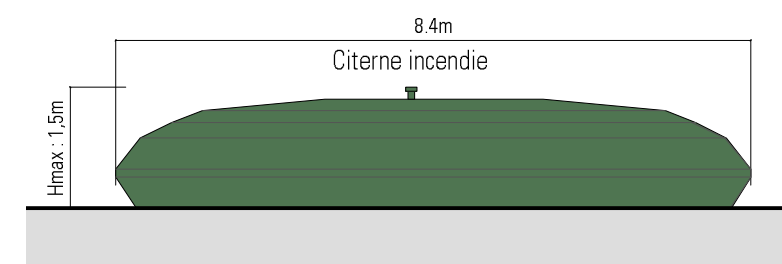
DÉTAIL DES PORTAILS



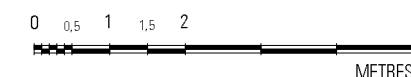
DETAIL DES CLÔTURES



COUPE DE LA CLÔTURE

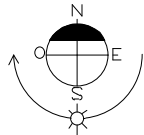
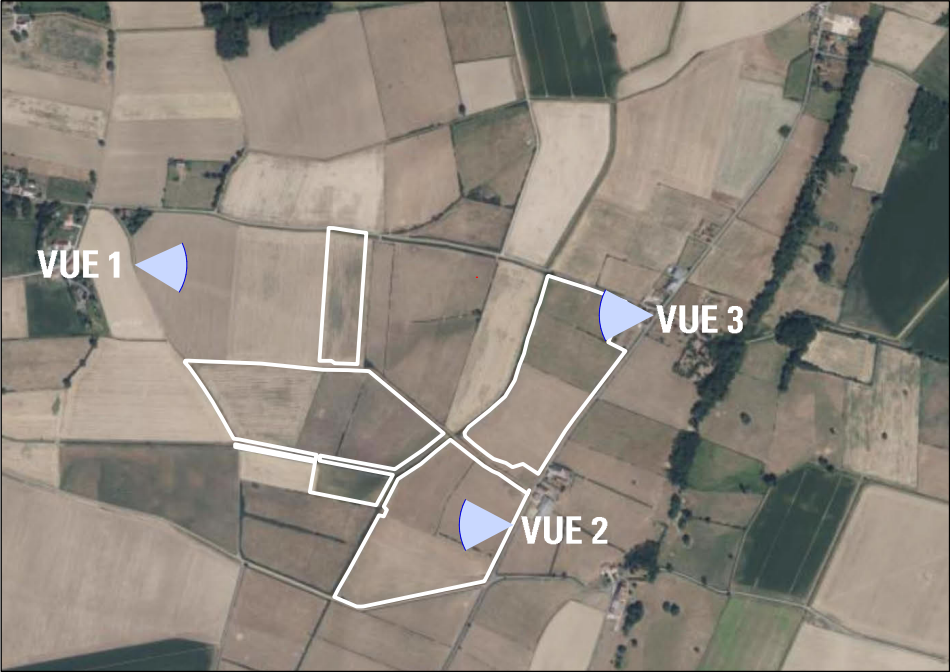


CITERNE INCENDIE





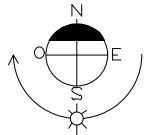
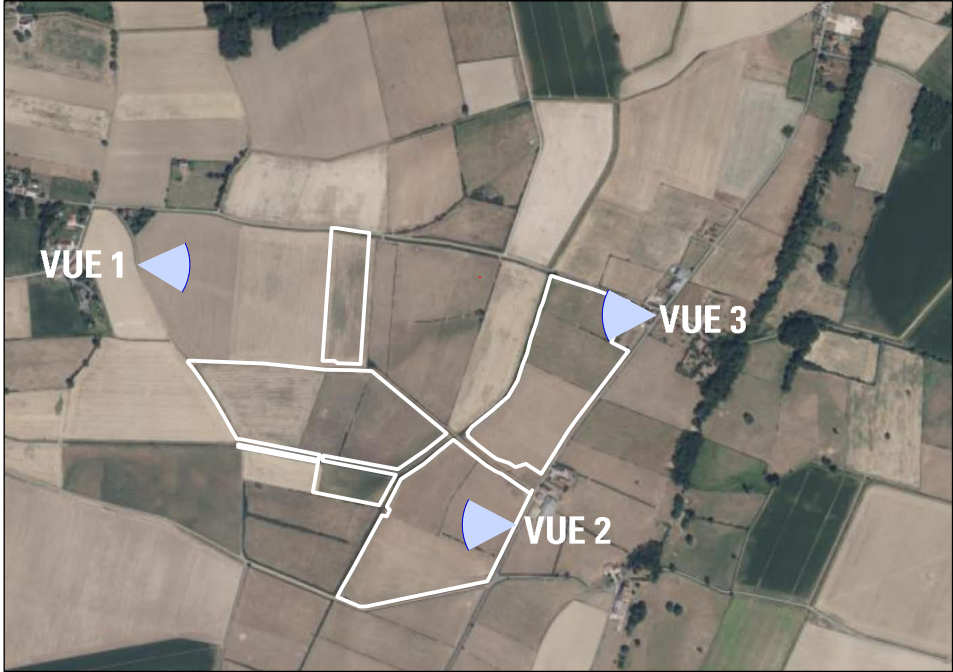
VUE 1 - Vue existante depuis la route communale



VUE 1 - Vue projetée depuis la route communale



VUE 2 - Vue existante depuis le Sud-Est



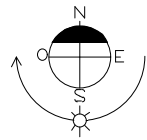
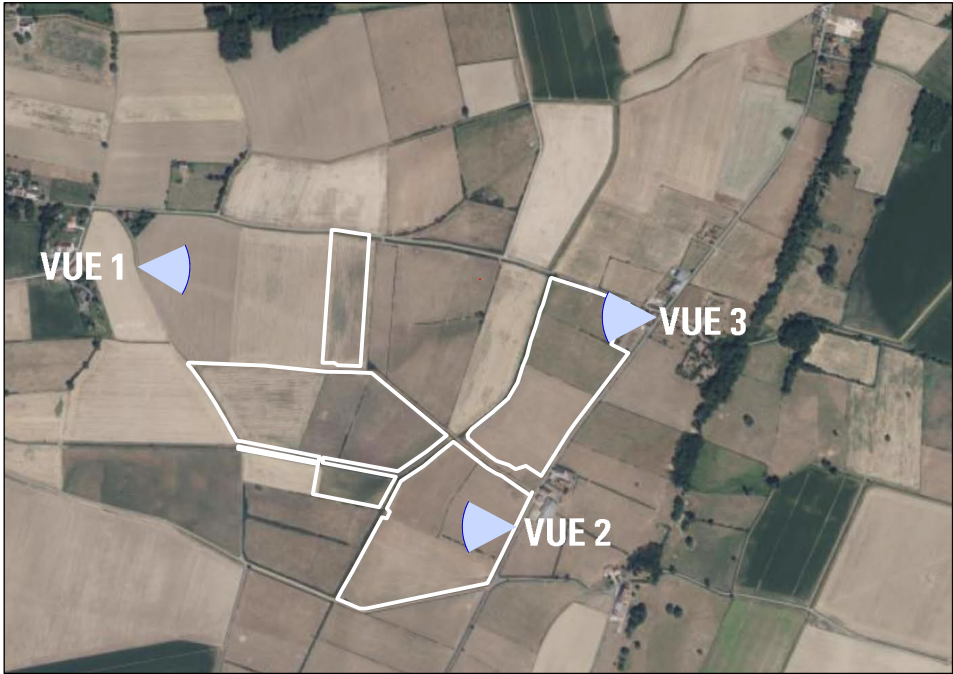
VUE 2 - Vue projetée depuis le Sud-Est, sans mesures paysagères



VUE 2 - Vue projetée depuis le Sud-Est, avec mesures paysagères



VUE 3 - Vue existante depuis le Nord-Est



VUE 3 - Vue projetée depuis le Nord-Est, sans mesures paysagères



VUE 3 - Vue projetée depuis le Nord-Est, avec mesures paysagères



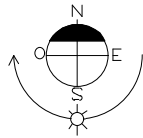
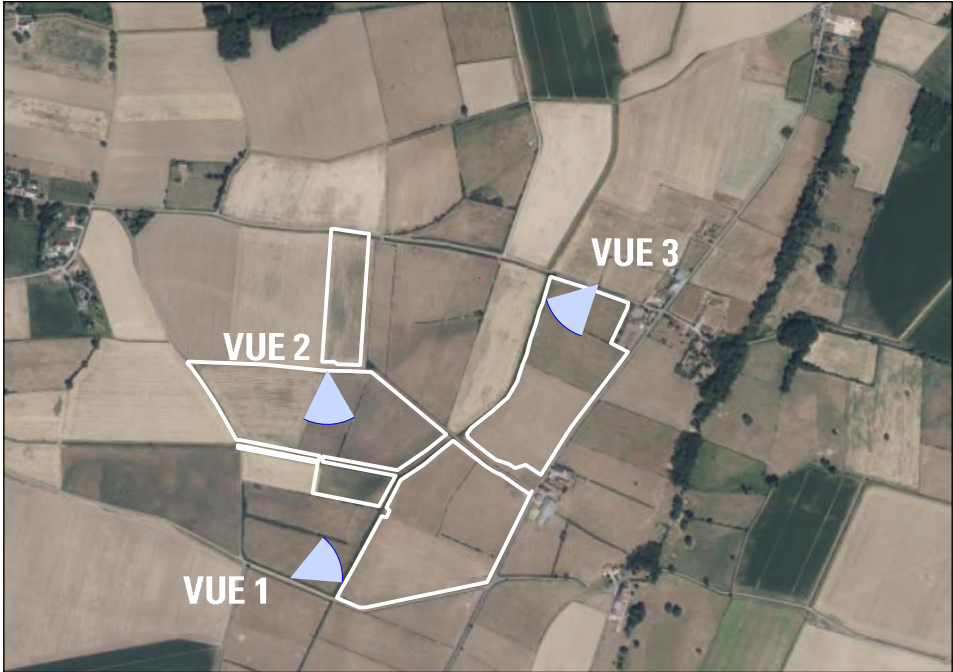
VUE 1 - Vue existante depuis le Sud-Ouest, des haies arbustives bordant les parcelles



VUE 2 - Vue existante depuis le Nord, haies encadrant le site du projet



VUE 3 - Vue existante depuis la route communale au Nord du site, via une brèche d'accès



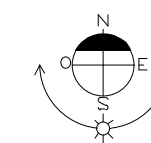
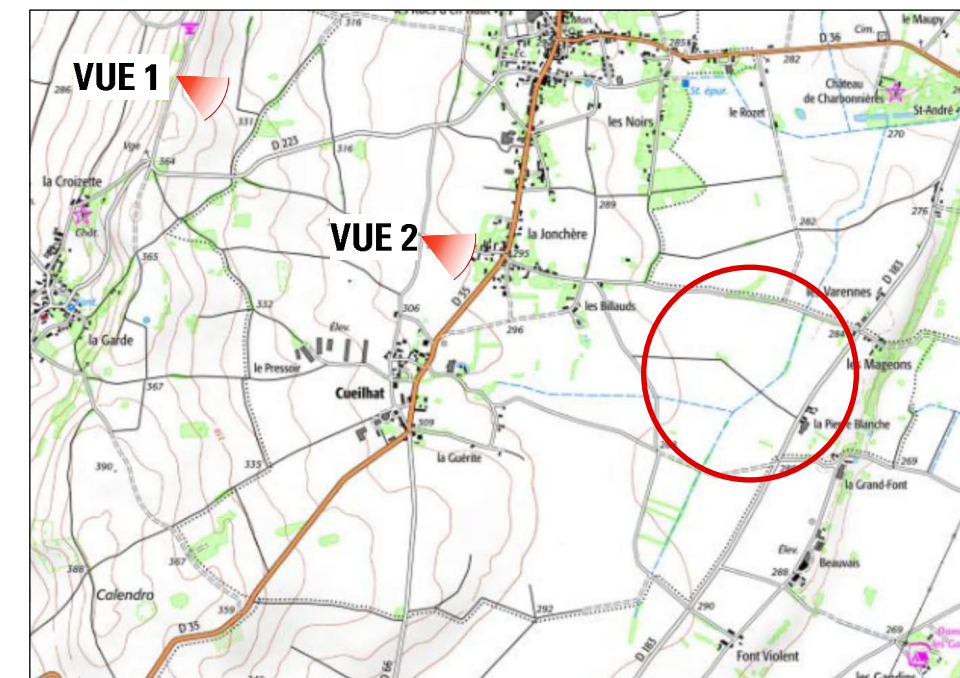
PL

dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

NEOEN
Projet de centrale agrivoltaïque au sol
Commune de ETROUSSAT
PC7 - ENVIRONNEMENT PROCHE
Indice F du 20 octobre 2025
Ech : -
DL-1304

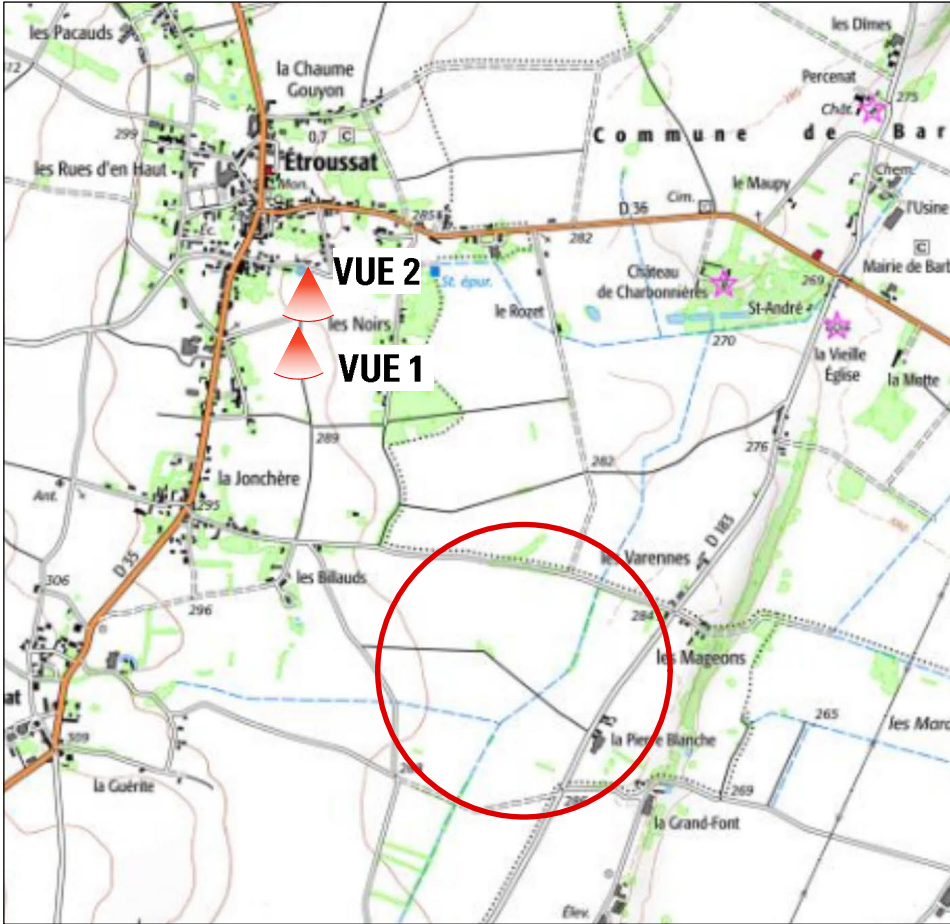
A photograph of a rural landscape. A dirt road runs diagonally from the bottom left towards the center. To the right of the road is a grassy area with a pile of large, light-colored stones. A stone cross stands on a pedestal next to the stones. A small green sign is visible near the base of the cross. In the background, there are trees and a few buildings under a cloudy sky. A dashed line with arrows at both ends is drawn across the top of the image, labeled "Emprise projet".

LOCALISATION DES VUES





VUE 1 - Vue existante depuis la rue du Réservoir , secteur Sud-Est du centre-bourg



VUE 2 - Vue existante depuis la rue du Réservoir , secteur Sud-Est du centre-bourg